

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 620

17 avril 2007

SOMMAIRE

Absolute Return Strategy Sicav	29737	Gondburg Real Estate S.A.	29715
Abtimo S.A.	29736	Gouvias S.A.	29736
Adler & Zirves S. à r.l.	29752	H.B.P. (Holding) S.A.	29727
Agripina S.A. Holding	29722	Heliandre Holding S.A.	29756
APO Luxembourg S. à r. l.	29757	Holdina S.A.	29717
Aquimmo S.A.	29728	Hubema	29735
A.Z. Participations S.A.	29754	Human Capital Group S.A.	29718
Bâloise Fund Invest (Lux)	29724	Immobilière de l'Ouest	29721
Baskon Lux	29749	Immobilière Orion S.A.	29717
Belliard Strategies S.A.	29719	Insinger de Beaufort Manager Selection Si- cav	29737
Bipielle Investment Fund	29716	Invest.Lux EA S.A.	29753
Brandenburger	29735	Invimob Investissements Immobiliers S.A.	29726
Cadmo S.A.	29759	Jofad Holding S.A.	29756
Capto Fund	29751	Kitwe S.A.	29758
Ceylon S.A.	29716	Kronos Fund	29734
Ciments Luxembourgeois S.A.	29729	Lali Holding S.A.	29721
Clasfils Holding S.A.	29732	Lecorsier Finance S.A.	29718
Diapason S.A.	29728	Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Sicav	29731
Digital Assets Group S.A.	29723	Lusalux S.A.	29716
Dilos S.A.	29722	Lux-Provest	29738
DNA Investments S.A.	29759	Lux Tri-Services Sàrl	29759
Dulux S.A.	29755	MainFirst	29734
Edifinvest Holding S.A.	29715	Marelle Investissement S.A.	29717
Eoliolux S.A.	29757	Merlaux S.A.	29723
Ermesinde 1 S.à r.l.	29758	M Immobilier	29726
Estate Union Development S.A.	29718	Mineral Futures S.A.	29719
European Planning Associates	29752	Moivre S.A.	29730
Expert Capital S.A.	29760	Multiple Managers Sicav	29738
Fant S.A.	29730	NevaFunds	29726
Fides et Spes	29722	Oderfin S.à.r.l.	29760
Finoinvest	29731	Pardi Holding S.A.	29723
Flexifund	29732	Parsifal S.A.	29725
Fortis Personal Portfolio FoF	29729	Pioneer P.F.	29751
Fortis Personal Portfolio Fund	29733	Quairos S.A.	29719
Fovalux S.A.	29720		
FS Group S.A.	29755		
Gestalco S.A.	29737		

Rinascimento Sicav	29727	TW Intérieur S.A.	29758
Rodenbourg Participations S.à r.l.	29757	United Commonwealth Holdings S. à r.l.	
SCV	29754	29752
Sinopia Global Funds	29733	United News Distribution S.à r.l.	29751
Solidus Partners S.C.A.	29753	Valores	29734
Sports Group Development S.A.	29721	Valorinvest	29715
Sudring Holding S.A.	29720	Velino S.A.	29755
Tartagal	29736	Vulcanus S.A.	29731
The Modern Funds	29723	Weather Capital Special Purpose 1 S.A.	
The Modern Funds	29725	29738
Tibre S.A.	29728	Wine Yard S.A.	29732
Tresis Financière S.A.	29720	Zork S.A.	29725

Gondburg Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 98.657.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2007 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033833/696/17.

Edifinvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 39.898.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033834/696/18.

Valorinvest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 53.010.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am 3. Mai 2007 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per Dezember 31, 2006.
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder.
4. Verschiedene Ernennungen.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen keine besondere Beschlussfähigkeit. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft verfügbar.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 2. Mai 2007 bei der KREDIETBANK SA LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxemburg hinterlegen

Référence de publication: 2007034445/755/20.

Ceylon S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 62.504.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 mai 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033835/696/17.

Lusalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 54.832.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033836/10/18.

Bipielle Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 40.575.

Les Actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 3 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 2 mai 2007 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034446/755/20.

Holdina S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 3.971.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 mai 2007* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033837/10/18.

Marelle Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 112.607.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *8 mai 2007* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033838/10/18.

Immobilière Orion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 93.725.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *mardi 15 mai 2007* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033851/755/19.

Estate Union Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 112.762.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2007 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033839/10/18.

Lecorsier Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 112.760.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2007 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033840/10/18.

Human Capital Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 30.107.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2007 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033853/755/19.

Belliard Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 112.763.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2007 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033841/10/18.

Mineral Futures S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.435.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme MINERAL FUTURES S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 2 mai 2007 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033842/750/16.

Quairos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.981.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme QUAIRO S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 2 mai 2007 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033843/750/16.

Fovalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 105.800.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme FOVALUX S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi, 2 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033844/750/16.

Sudring Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken.
R.C.S. Luxembourg B 107.508.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SUDRING HOLDING S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi, 2 mai 2007 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033845/750/16.

Tresis Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 79.175.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 7 mai 2007 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033846/45/18.

Lali Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.640.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033847/45/17.

Sports Group Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 59.579.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 24 mai 2007 à 13.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2007 n'a pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033848/755/17.

Immobilière de l'Ouest, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 116.386.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 mai 2007 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033849/45/17.

Fides et Spes, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 31.923.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 8 mai 2007 à 16.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2006;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire pour une période de 6 ans;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034026/19.

Agripina S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 17.763.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033850/755/18.

Dilos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 25.680.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2007 au siège social à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats
3. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007033852/1616/15.

Pardi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 51.424.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,
qui aura lieu le 3 mai 2007 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034450/1023/17.

Merlaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.717.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme MERLAUX S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi, 2 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034018/750/16.

Digital Assets Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 89.977.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu jeudi 10 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034444/1267/16.

The Modern Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 67.545.

Notice is hereby given to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of THE MODERN FUNDS (the «Company»), which will be held on 3rd May 2007 at 10.00 a.m. at the registered office of the Company with the following agenda:

Agenda:

1. To consider the reports of the Board of Directors and the external auditors on the accounts for the financial year ending 31st December 2006.
2. To approve the balance sheet and profit and loss accounts for the year ended 31st December 2006 and to decide on the allocation of results.
3. To discharge the Directors and the Auditors with respect to the performance of their duties during the year ended 31st December 2006.
4. To elect/re-elect Directors until the annual general meeting approving the accounts of 31st December 2007.
5. To re-elect the statutory Auditors of the Company for the financial year ending 31st December 2007.
6. Any other business.

Notification

Shareholders who wish to participate at the AGM shall:

- have their names entered in the register of shareholders maintained by BANQUE INVIK S.A. or by BANQUE INVIK LUXEMBOURG FILIAL on Friday 27th April, 2007.

- notify the Company of their intention to participate no later than 3.00 p.m. on Friday 27th April 2007. The notification shall be made by telephone on +352-27 751 101 or in writing to the company's registered office, 7, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg.

When giving notice of participation, shareholder should state his name, address, telephone number and the number of shares he holds. Shareholders who wish to be represented by a representative shall submit a written power of attorney giving authorisation to the representative person together with the notice of participation. Written notification should be marked «AGM-Modern Funds».

The AGM requires no quorum of presence and resolutions are voted at simple majority of the shareholders present or represented.

The annual accounts are available on request at the registered office of the Company.

Board of Directors.

Référence de publication: 2007034443/1369/35.

Baloise Fund Invest (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 80.382.

Die diesjährige

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der BALOISE FUND INVEST (LUX) Sicav wird bei der CACEIS BANK LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg am 8. Mai 2007, um 14.00 Uhr stattfinden.

Tagesordnung:

1. Beschlussfassung über folgende Berichte:
 - a) Geschäftsbericht des Verwaltungsrates
 - b) Bericht der unabhängigen Wirtschaftsprüfer
2. Abnahme der Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2006
3. Entschädigung der Mitglieder des Verwaltungsrates
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates für das Geschäftsjahr 2006
5. Wahl des Verwaltungsrates und der Revisionsstelle
6. Diverses

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für rechtsgültige Beschlussfassungen der Generalversammlung kein Quorum erforderlich ist. Die Beschlüsse werden mit der Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die an der Generalversammlung nicht persönlich teilnehmen können, werden gebeten, ein ordnungsgemäss ausgefülltes und unterzeichnetes Vollmachtsformular (erhältlich am Sitz der Gesellschaft) bis spätestens zwei Arbeitstage vor der Versammlung an die unten stehende Adresse zu senden. Diejenigen Aktionäre, welche persönlich an der Generalversammlung teilnehmen möchten, werden aus organisatorischen Gründen gebeten, sich bis zum 7. Mai 2007 bei der CACEIS BANK LUXEMBOURG, Frau Sylvie Dobson, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax Nr. +352 47 67 74 80), anzumelden.

Référence de publication: 2007034447/755/29.

The Modern Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 67.545.

Avis de convocation pour

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la société THE MODERN FUNDS (la «Société»), qui sera tenue le 3 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du réviseur pour l'exercice au 31 décembre 2006.
2. Approbation des comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 et de l'affectation des résultats de l'exercice.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises pour l'accomplissement de leur mandat.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Enregistrement

Les actionnaires désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont priés de s'enregistrer en leur nom auprès de la BANQUE INVIK S.A. ou de la BANQUE INVIK LUXEMBOURG FILIAL au plus tard le vendredi, 27 avril 2007.

Ils devront annoncer leur intention de participer au plus tard le vendredi, 27 avril 2007 à 15.00 heures. Cette annonce se fait par téléphone au numéro +352 27 751 101 ou par écrit au siège social de la société, 7, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg.

Devront être indiqués dans cette annonce le nom de l'actionnaire désirant participer, son adresse, son numéro de téléphone, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient. Les actionnaires désirant se faire représenter doivent soumettre une procuration à leur représentant autorisant leur présence, ainsi que de lui remettre leur annonce de participation. L'annonce écrite doit contenir «Assemblée Générale Annuelle - The Modern Funds».

L'assemblée ne nécessite pas de quorum de présence et les décisions seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés. Les comptes annuels sont disponibles sur demande auprès du siège social de la société.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034451/1369/30.

Parsifal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 42.472.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 mai 2007 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034448/1031/16.

Zork S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 50.110.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 3 mai 2007 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007034449/1023/18.

M Immobilier, Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.

R.C.S. Luxembourg B 82.453.

Les porteurs de parts sociales de la société sont invités à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra 2, rue Emile Mousel, à Luxembourg, le 24 avril 2007 à 10.00 heures.

Ordre du jour:

1. Communication des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprise sur l'exercice 2006.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un réviseur d'entreprise pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2007.
6. Etat d'avancement des projets immobiliers
7. Divers.

Référence de publication: 2007028743/17.

Invimob Investissements Immobiliers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 97.272.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2007 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029717/10/18.

NevaFunds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.706.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Wednesday April 25th, 2007 at 11.00 a.m. local time.

For purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Reading and approval of the Board of Directors' Report.
2. Reading of the Statutory Auditors' Report.
3. Reading and approval of the annual accounts as at December 31st, 2006.
4. Appropriation of income.
5. Discharge to be granted to the Directors for the past year.
6. Statutory appointments.
7. Allocation of Directors' profit quota.
8. Miscellaneous.

The resolution shall be carried by a majority of those present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies.

Proxies should arrive at the Registered Office of the Company or at the following address: UNION BANCAIRE PRIVEE (LUXEMBOURG) S.A. 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007029721/47/25.

H.B.P. (Holding) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 66.872.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 avril 2007 à 17.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2006;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029718/10/19.

Rinascimento Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 66.572.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders (the «Meeting») of RINASCIMENTO SICAV (the «Company») will be held at the registered office of the Company, as set out above, on April 30, 2007 at 2.00 p.m., for the purpose of considering the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the board of directors and of the auditor for the accounting year ended December 31, 2006.
2. Approval of the audited annual report for the accounting year ended December 31, 2006.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ended December 31, 2006.
5. Composition of the board of directors.
6. Election of the auditor.

7. Miscellaneous.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the holders of bearer shares are required to deposit their share certificates five days before the Meeting at the window of BNF PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg, where forms of proxy are available.

Board of Directors.

Référence de publication: 2007029742/755/25.

Tibre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.768.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2007 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030228/45/17.

Aquimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 101.762.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu vendredi 27 avril 2007 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029748/1267/15.

Diapason S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.450.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu vendredi 27 avril 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Référence de publication: 2007029749/1267/15.

Ciments Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler.
R.C.S. Luxembourg B 7.466.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A. sont priés d'assister le jeudi 26 avril 2007 au siège social de la société, Cimenterie, L-4222 Esch-sur-Alzette à:

1) L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à 11.00 heures, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la société.
2. Rapport de révision.
3. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2006.
4. Décharge à donner aux administrateurs.
5. Désignation d'un réviseur d'entreprises.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

2) une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à 11.30 heures, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Constatation de la réalisation de la fusion, en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée, décidée par les conseils d'administration de la société CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler, inscrite au R.C.S Luxembourg sous la section B et le numéro 7.466, société absorbante, et de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée MATERIAUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 2A, Kalchesbrück, inscrite au R.C.S Luxembourg sous la section B et le numéro 7.120, société absorbée, détenue à 100% par la société absorbante, conformément au projet de fusion reçu par le notaire Jacques Delvaux en date du 13 mars 2007, publié au Mémorial C numéro 451 du 26 mars 2007, sans aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale des actionnaires de la société absorbante, ni par l'assemblée des actionnaires de la société absorbée, ne soit nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées et la fusion se trouvant réalisée un mois après le 26 mars 2007, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C, aucun actionnaire d'une des sociétés concernées, spécialement de la société absorbante, n'ayant requis la convocation d'une assemblée.
2. Changement de la dénomination sociale de la société de CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A. en CIMALUX S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CEMALUX SA.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'Assemblée auront à se conformer à l'article 14 des statuts et devront déposer leurs actions cinq jours avant la date de l'Assemblée au siège social à Esch-sur-Alzette ou auprès de la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG.

Les procurations devront être déposées au siège social trois jours avant la date de l'Assemblée.

Le quorum de présence requis par la loi pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est d'au moins de la moitié des actions émises et les résolutions sur les points à l'ordre du jour doivent être adoptées par un vote affirmatif des deux tiers des actions présentes ou représentées. Chaque action donne droit à une voix.

Esch-sur-Alzette, le 30 mars 2007.

P. Everard

Président

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030653/3412/47.

Fortis Personal Portfolio FoF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 86.176.

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

se tiendra le jeudi 26 avril 2007 à 11.30 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises;
2. Approbation des comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
3. Décharge aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant la réunion, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

Les propriétaires d'actions nominatives désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

Le prospectus en vigueur, ainsi que le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès du service financier qui est assuré en Belgique par FORTIS BANQUE S.A.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030668/755/27.

Moivre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 104.739.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2007 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030229/45/17.

Fant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 45.770.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 avril 2007 à 12.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. divers.

Référence de publication: 2007030230/45/18.

Lehman Brothers European Mezzanine 2004 Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 101.485.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *April 25, 2007* at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2006.
3. Discharge to the Directors.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on April 24, 2007 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007030670/755/20.

Finoinvest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 51.410.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *26 avril 2007* à 15.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation du résultat;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030235/655/16.

Vulcanus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 49.856.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *25 avril 2007* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030663/1023/17.

Wine Yard S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 103.851.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 avril 2007 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030664/1023/16.

Clasfils Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 17.248.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders which will be held extraordinarily on Thursday, the 26th April 2007 at 11.30 a.m. in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

Agenda:

1. Report of the liquidator.
2. Appointment of the private limited company COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.542, with its registered office in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as auditor (commissaire-vérificateur) charged with the audit of the liquidation.
3. Convening of a general meeting with the following agenda:
 - a) Approval of the audit report.
 - b) Discharge to the liquidator for the performance of his mandate.
 - c) Closing of the liquidation.
 - d) Fixing of the place where the company's documents and vouchers are to be kept during the five years following the closing of the liquidation.
4. Sundry.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007030665/29/23.

Flexifund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 44.523.

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

se tiendra le jeudi 26 avril 2007 à 10.00 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises;
2. Approbation des comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
3. Décharge aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant la réunion, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

Les propriétaires d'actions nominatives désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030666/755/25.

Fortis Personal Portfolio Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 33.222.

—
L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

se tiendra le jeudi 26 avril 2007 à 10.30 heures, dans les locaux de FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., sis 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises;
2. Approbation des comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 et de l'affectation des résultats de l'exercice;
3. Décharge aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant la réunion, aux guichets des agents chargés du service financier, tels que mentionnés dans le prospectus.

Les propriétaires d'actions nominatives désirant assister ou être représentés à l'Assemblée sont admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix.

Le prospectus en vigueur, ainsi que le dernier rapport périodique, sont disponibles auprès du service financier qui est assuré en Belgique par FORTIS BANQUE S.A.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030669/755/27.

Sinopia Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 64.246.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on April 25, 2007 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2006 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Director's fees.
5. Statutory appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on April 20, 2007 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007030671/755/21.

MainFirst, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 89.173.

Die Aktionäre von MainFirst, Société d'Investissement à Capital Variable (die «Gesellschaft») werden vom Verwaltungsrat der Gesellschaft eingeladen, an der

ORDENTLICHEN JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am 26. April 2007 um 10.30 Uhr am Sitz der Gesellschaft stattfinden wird.

Tagesordnung:

1. Vorlage des Geschäftsberichts des Verwaltungsrats für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2006.
2. Vorlage des Berichts des Wirtschaftsprüfers.
3. Genehmigung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2006.
4. Gewinnverwendung.
5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2006.
6. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers.
7. Sonstiges.

Die in der Tagesordnung der Generalversammlung aufgeführten Beschlüsse erfordern kein besonderes Quorum und werden, falls sie von der Mehrzahl der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktionäre getroffen werden, angenommen.

Die Besitzer von Inhaberaktien, die an der Generalversammlung teilnehmen oder vertreten werden möchten, werden gebeten FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, Luxemburg darüber zu informieren und mindestens fünf Kalendertage vor dem 26. April 2007 ihre Aktien dort zu hinterlegen und die Sperrung dieser Aktien zu beantragen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007031671/755/25.

Valores, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 11.177.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 5 boulevard de la Foire, le lundi 7 mai 2007 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2006.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006.
3. Affectation du résultat net.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Référence de publication: 2007030675/1023/17.

Kronos Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 102.839.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 26 avril 2007 à 11.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030676/584/23.

Brandenburger, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 109.695.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 26 avril 2007 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030679/833/18.

Hubema, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 105.595.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 26 avril 2007 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030681/833/18.

Tartagal, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 98.984.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 26 avril 2007 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030682/833/18.

Abtimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 71.827.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 25 avril 2007 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030684/1023/17.

Gouvia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 97.060.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 25 avril 2007 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007030688/1023/17.

Gestalco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 36.999.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *26 avril 2007* à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire,
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006,
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire,
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants,
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission,
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031674/795/18.

Absolute Return Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 90.086.

We have the honour to invite the shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the Company, *on April 25, 2007* at 2.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended December 31, 2006
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Directors' fees
7. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the adoption of resolutions by the Meeting and that resolutions will be passed by a majority of the votes cast by those shareholders present or represented at the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007031678/584/21.

Insinger de Beaufort Manager Selection Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 75.761.

We have the honour to invite the shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the Company, *on April 25, 2007* at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 2006
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Directors' fees

7. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the adoption of resolutions by the Meeting and that resolutions will be passed by a majority of the votes cast by those shareholders present or represented at the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007031683/584/21.

Multiple Managers Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.934.

We have the honour to invite the shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the Company, on *April 25, 2007* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Operations for the year ended as at December 31, 2006
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Directors' fees
7. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the adoption of resolutions by the Meeting and that resolutions will be passed by a majority of the votes cast by those shareholders present or represented at the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007031687/584/21.

Lux-Provest, Fonds Commun de Placement.

Der Beschluss zur Änderung des Verwaltungsreglements des LUX-PROVEST, der von der M.M.WARBURG-LuxInvest S.A. verwaltet wird und den Anforderungen von Teil I des Gesetzes von 2002 entspricht, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. April 2007.

M.M.WARBURG-LuxInvest S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007033854/2112/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02315. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070047225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

Weather Capital Special Purpose 1 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.495.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-second day of March.

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

WEATHER CAPITAL S.à r.l., a company established and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg under number B 98.414;

represented by Mr Jérôme Bouclier, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Paris, on 19 March 2007.

The above mentioned proxy, after having been initialled and signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, duly represented, has requested the undersigned notary to draw-up the following articles of incorporation of a public limited liability company (*Société Anonyme*).

Chapter I. Form, Corporate Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited liability company (the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of WEATHER CAPITAL SPECIAL PURPOSE 1 S.A.

Art. 2. Registered office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Director or, as the case may be, of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

In the event that in the view of the Director or, as the case may be, of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Share capital, Shares

Art. 5. Share capital. The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred ten (310) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

Art. 6. Shares - Bonds. The shares will be in the form of registered shares.

A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register.

The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders.

The Company may issue multiple share certificates.

Shares may be held in trust by one or several shareholders.

The bonds will be in the form of registered bonds and shall not be convertible into bearer bonds.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by a contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholder (s) in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Director or, as the case may be, the Board of Directors to do so.

Art. 8. Acquisition of Own Shares. The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law.

Chapter III. Management, Statutory Auditors

Art. 9. Director/Board of Directors. In the event the Company is composed of a single shareholder, the latest may appoint only one Director (the «Director»). When the Company is composed of several shareholders, it shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of at least three members who need not be shareholders; (the «Directors»), unless otherwise expressed refer to Directors include the sole Director that may be appointed by a sole shareholder).

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to appoint one or several Class A Director(s) and one or several Class B Director(s).

The Director(s) shall be appointed by the sole shareholder, or as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration, the duration of their mandate for a period not exceeding six years. They will hold office until their successors are elected. They may be reelected, and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders.

If a corporate entity is appointed as Director, it shall designate a natural person to exercise its functions and act on the name and behalf of the corporate entity.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, if applicable, the remaining Directors may meet and may elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Directors shall not disclose, even after the term of their mandate, information on the Company made available to them, the disclosure of which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law or in public interest.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholder(s).

The Board of Directors will meet upon receiving a written notice for such a meeting from the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of majority of the Directors holding office including at least one Class A Director and one Class B Director.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. The chairman has a casting vote.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication thus enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with

each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. Such meetings shall be considered equivalent as a meeting held at the registered office of the Company.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two members of the Board of Directors.

Art. 12. Powers of the Directors. The Director or, as the case may be, the Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law to the sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders are in the competence of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

Art. 13. Delegation of Powers. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, if applicable, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management is subject to previous authorisation by the sole shareholder, as the case may be, the general meeting of shareholders.

When the Company has a Board of Directors, the delegation of daily management to a member of the Board of Directors entails the obligation for the Board of Directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, other than transactions concluded under normal conditions and falling within the scope of the day-to-day management of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

However, when the Company is composed of a single shareholder, transactions in which the Director(s) has/have a personal interest shall be recorded in the minutes of the meeting.

Art. 15. Representation of the Company. In the event of only one Director being appointed, the Company will be bound by the sole signature of the Director.

In the event the Company is managed by a Board of Directors the Company will be bound by the joint signature of any two Directors.

However if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders have appointed one or several Class A Directors and one or several Class B Directors, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Director and one Class B Director or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Directors or, as the case may be, by the Board of Directors, within the limits of such power.

Art. 16. Statutory Auditors. The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more auditor (s) who need not be shareholders.

The auditors will be elected by the sole shareholder or as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the broadest powers to adopt and ratify any action relating to the Company. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by the law to the general meeting of shareholders. In such case, the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Municipality as may be specified in the notice convening the meeting on the first day of the month of June of each year, at 10.00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 19. Other General Meetings. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require in writing with an indication of the agenda of the up coming meeting. If the general meeting is not held within a one month period, it may be convened by an agent designated by the judge presiding the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters and sitting as in urgency matters, upon the request of one or more shareholders representing the ten percent (10%) threshold.

General meeting of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Director or, as the case may be, the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Procedure, Vote. The sole shareholder or, as the case may be, the shareholders will meet upon call by the Director or, as the case may be, the Board of Directors or the auditors made in compliance with the law. The notice sent to the shareholders, in accordance with the law, will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital may request in writing that additional items be indicated on the agenda of any general meeting. Such request shall be addressed to the registered office of the Company by registered letter at least five days before the date on which the general meeting shall be held.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

The general meeting of shareholders shall not validly deliberate on proposed amendments of the Articles of Incorporation unless at least one half of the capital is represented and resolutions related therewith, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of votes validly cast, exclusive of abstention, shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote and blank and spoiled ballot papers.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication thus enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the sole Director or, in the event the Company is managed by a Board of Directors, by any two members of the Board of Directors.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

Art. 21. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year. The Director, or as the case may be, the Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 22. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The sole shareholder or as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Director or, as the case may be, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Director or as the case may be, the Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 24. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Number of shares	Subscribed capital	Amount paid in (EUR)
WEATHER CAPITAL S.à r.l., prenamed	310	31,000	31,000
Total:	310	31,000	31,000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2007. The first annual general meeting will thus be held in the year 2008.

Extraordinary General Meeting

The above-named party representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, it has passed the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at three (3) the number of directors and to appoint the following persons until the annual general meeting approving the annual accounts 2011:

Class A Director:

- Mr Benoit Nasr, private employee, born on 26 May 1975 in Charleroi (Belgium) and professionally residing at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Class B Directors:

- Mr Karim Nasr, company director, born on 4 March 1970 in Hammana (Lebanon) and professionally residing at 6, rue Gobert, 75011 Paris, France, and

- Mr Ragy Soliman, lawyer, born on 24 November 1974 in Cairo (Egypt) and professionally residing at 2005A Nile City Towers, South Tower, Cornish El Nile Ramlet Beaulac, Cairo 11221, Egypt.

2. The sole shareholder resolved to set at one (1) the number of statutory auditor(s) and further resolved to elect the following as statutory auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2012:

- KPMG Audit S.à r.l., a company governed by the law of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3. The registered office shall be set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WEATHER CAPITAL S.à r.l., une société établie et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.414;

représentée par M. Jérôme Bouclier, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu de d'une procuration donnée à Paris, le 19 mars 2007.

La procuration susmentionnée, après avoir été paraphée et signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, dûment représenté, a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre le(s) souscripteur(s) et tous ceux qui pourront devenir propriétaires des actions ci-après créées, une société ayant la forme d'une société anonyme (la «Société») qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination WEATHER CAPITAL SPECIAL PURPOSE 1 S.A.

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Au cas où l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger, ou que de tels événements sont imminents, il peut transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de toute partie intéressée par l'un des organes ou des personnes en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société consiste en la prise de participations et la détention de ces participations dans toute entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties sur tout ou partie de ses actifs.

La Société peut emprunter sous toute forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations bancaires, titres, certificats d'obligation et certificats.

La Société peut employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital social, Actions

Art. 5. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trois cent dix (310) actions, d'une valeur nominale de cents euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 6. Actions - Obligations. Les actions seront des actions nominatives.

Un registre des actionnaires, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, sera tenu au siège social. Ce registre comportera la dénomination exacte de chaque actionnaire et l'indication du nombre de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ses actions, ainsi que les transferts des actions et leur date.

Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société pourra se fier à la dernière adresse communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires.

Le transfert des actions sera opéré par une déclaration de transfert inscrite au registre des actionnaires, daté et signé par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions peut aussi être opéré conformément aux règles relatives au transfert de dettes tel qu'établi par l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. En outre, la Société peut accepter et inscrire au registre des actionnaires tout transfert évoqué dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires.

La Société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

Des actions pourront être détenus en fidéicomis par un ou plusieurs actionnaires.

Les obligations seront des obligations nominatives et ne seront pas convertibles en obligations au porteur.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par ces Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions souscrites par un apport en nature seront offertes de préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital que chacun de ces actionnaires détient à ce moment. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration déterminera la période pendant laquelle le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Cette période ne devra pas être inférieure à trente jours.

Nonobstant ce qui précède, l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, pourra limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 8. Rachat d'Actions Propres. La Société peut racheter ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses actions propres se feront conformément aux conditions et limites fixées par la loi.

Chapitre III. Administration, Commissaires aux Comptes

Art. 9. Administrateur/Conseil d'Administration. Au cas où la Société est composée d'un actionnaire unique, celui-ci peut nommer un seul administrateur (l'«Administrateur»). Lorsque la Société est composée de plusieurs actionnaires, celle-ci devra être gérée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; (les «Administrateurs»), sauf mention expresse désigne les Administrateurs y compris l'Administrateur unique pouvant être nommé par l'actionnaire unique).

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, peut décider de nommer un ou plusieurs Administrateur(s) de Classe A et un ou plusieurs Administrateur(s) de Classe B.

Les Administrateur(s) seront nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre leur rémunération, la durée de leur mandat pour une durée ne pouvant excéder six (6) ans. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, par une résolution de l'actionnaire unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

Si une personne morale est nommé en tant qu'Administrateur, celle-ci devra désigner une personne physique pour en exercer les fonctions et pour agir au nom de la personne morale.

En cas de vacance au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs restant pourront se réunir et élire, par un vote à la majorité, un administrateur pour combler cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Les Administrateurs ne pourront révéler, même après le terme de leur mandat, d'information relative à la Société dont la révélation pourrait se faire au détriment des intérêts de la Société, sauf si cette révélation est rendue obligatoire par la loi ou est d'intérêt public.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire, qui ne devra pas nécessairement être un Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation écrite du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence, le Conseil d'Administration pourra désigner tout Administrateur en tant que président pro tempore par un vote à la majorité des personnes présentes ou représentées lors de l'assemblée.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux pouvant assister à cette réunion, avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et contiendra l'ordre du jour ainsi que la nature des affaires qui y seront négociées.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment écrit, par télécopieur ou par télégramme, de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un ordre du jour préalablement adopté par une résolution du Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut déterminer, le cas échéant.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, fax ou télégramme, un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la moitié des Administrateurs est présente et si sont présents au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion. Le président dispose d'une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion. De telles réunions seront réputées équivalentes à une réunion tenue au siège social de la Société.

Une décision écrite, signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social (à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires). Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'actionnaire unique, ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires par la loi sont de la compétence de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société relative à cette gestion journalière à un ou, le cas échéant, plusieurs Administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui ne devront pas nécessairement être actionnaires de la Société, déléguer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires déterminées à des personnes ou agents de son choix.

Le délégué de la gestion journalière est sujet à l'autorisation préalable de l'actionnaire unique ou le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque la Société comporte un Conseil d'Administration, la délégué de la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration impose l'obligation pour le Conseil d'Administration de rapporter chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire les salaires, rétributions et autres avantages octroyés au délégué.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou firme ne sera affecté ou rendu caduc du fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société aient un intérêt personnel dans cette société ou firme, ou en soient administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé. Sauf disposition contraire ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires ne sera pas, en raison de l'appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de délibérer et de voter ou d'agir au sujet de toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société a un intérêt personnel dans une opération de la Société, autre qu'une opération conclue dans des conditions normales et tombant dans le domaine de la gestion journalière de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération, ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoir, seront portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Cependant, lorsque la Société est composée d'un actionnaire unique, les transactions dans lesquelles un/plusieurs Administrateur(s) a/ont un intérêt personnel devront être inscrites au procès-verbal de l'assemblée.

Art. 15. Représentation de la Société. En cas de nomination d'un seul Administrateur, la Société sera valablement engagée par la seule signature de cet Administrateur.

En cas de nomination d'un Conseil d'Administration, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs.

Toutefois, si l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires a nommé un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie A et un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des

tiers, par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Commissaires aux Comptes. Les opérations de la Société sont supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Les commissaires aux comptes seront nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne pourra dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles au terme de leurs mandats mais peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. Assemblées générales des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires aura les pouvoirs les plus larges pour adopter et ratifier toute action se rapportant à la Société. Si la Société est composée d'un actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas, les résolutions de l'actionnaire unique seront inscrites au procès-verbal.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à un autre endroit de la Commune indiqué dans les convocations le 1^{er} juin de chaque année, à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent par écrit avec l'indication de l'ordre du jour de la prochaine réunion. Si l'assemblée générale n'est pas tenue endéans un mois, elle peut être convoquée par un agent désigné par le magistrat président le Tribunal d'Arrondissement compétent pour les affaires commerciales et statuant en cas d'urgence, sur requête d'un ou plusieurs actionnaires représentant le seuil de dix pourcent (10%).

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure, qui seront appréciées souverainement par l'Administrateur ou, le cas échéant par, le Conseil d'Administration.

Art. 20. Procédure, Vote. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, les actionnaires se réuniront sur convocation de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration ou du (des) commissaire(s) aux comptes, conformément aux conditions fixées par la loi. La convocation adressée aux actionnaires, conformément à la loi, contiendra le lieu et la date et l'heure de la réunion, ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale et la nature des affaires devant être négociées.

Les actionnaires représentant au moins dix pourcent du capital social de la Société peuvent demander que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle demande devra être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme, un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut arrêter toute autre condition à remplir pour prendre part aux assemblées générales des actionnaires.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, les décisions seront prises à la majorité simple des votes, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires ne pourra délibérer valablement sur des propositions de modification des Statuts que si au moins la moitié du capital social est représenté, et si les résolutions qui s'y rapportent sont adoptées par au moins deux tiers des votes valablement exprimés, exclusif de l'abstention, des actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ainsi que les blancs.

Un ou plusieurs actionnaires peuvent participer à une assemblée générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à plusieurs personnes de communiquer simultanément. Une telle participation sera réputée être équivalente à une présence physique à la réunion.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires à produire en justice ou ailleurs seront signés par l'Administrateur, ou au cas où la Société est gérée par un Conseil d'Administration, par deux membres du Conseil d'Administration.

Chapitre V. Exercice, Répartition des bénéfices

Art. 21. Exercice. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration préparera les comptes annuels conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux pratiques comptables.

Art. 22. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

L'actionnaire unique, ou l'assemblée générale des actionnaires décidera de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter sur l'exercice suivant ou de le distribuer aux actionnaires sous la forme de dividendes.

Conformément aux conditions fixées par la loi, l'Administrateur, ou le cas échéant, le Conseil d'Administration, peut verser un acompte sur dividendes. L'Administrateur, ou le cas échéant, le Conseil d'Administration détermine le montant et la date du versement de tout acompte sur dividendes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant l'assemblée générale des actionnaires votant d'après les mêmes règles de quorum et de majorités que pour les modifications statutaires, sauf dispositions différente prévue par la loi. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Constat

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Souscription et Paiement

La parte comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit le nombre d'actions et a libéré en espèces les montants mentionnés ci-après:

Actionnaire	Nombre d'actions	Capital souscrit	Libération (en EUR)
WEATHER CAPITAL S.à r.l., précitée	310	31.000	31.000
Total:	310	31.000	31.000

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire, qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Coût

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Dispositions transitoires

Le premier exercice commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007. L'assemblée générale annuelle se réunira donc pour la première fois en 2008.

Assemblée Générale Extraordinaire

La comparante susnommée, représentant la totalité du capital souscrit, s'est immédiatement constituée en assemblée générale extraordinaire, à laquelle elle se reconnaît comme dûment convoquée.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a été décidé d'adopter les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de fixer à trois (3) le nombre d'Administrateurs et de nommer les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels 2011.

Administrateur de Classe A:

- Monsieur Benoit Nasr, employé privé, né le 26 mai 1975 à Charleroi (Belgique) et demeurant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Administrateurs de Classe B:

- Monsieur Karim Nasr, directeur de sociétés, né le 4 mars 1970 à Hammana (Liban) et demeurant professionnellement au 6, rue Gobert, 75011 Paris, France, et

- Monsieur Ragy Soliman, juriste, né le 24 novembre 1974 au Caire (Egypte) et demeurant professionnellement au 2005A Nile City Towers, South Tower, Cornish El Nile Ramlet Beaulac, Le Caire 11221, Egypte.

2) L'actionnaire unique décide d'établir à un (1) le nombre de commissaire aux comptes et décide en outre de nommer la personne suivante comme commissaire aux comptes pour une période s'achevant à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en 2012:

- KPMG Audit S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3) L'actionnaire unique décide de fixer le siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Bouclier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007.

Relation: LAC/2007/3090. - Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007033855/220/586.

(070043666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Baskon Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 104.726.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, am neunundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Joseph Elvinger, Notar im Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Marian Nowicki, geboren am 18ten April 1950 in Piotrkow, Geschäftsführer, wohnhaft Zeilweg 46, D-60339 Frankfurt am Main,

2. Herr Wojciech Raniszewski, geboren am 18ten Oktober 1955 in Ciechanow, Geschäftsführer, wohnhaft Lemaitrestrasse 6, D-68309 Mannheim.

Diese Kompargenten ersuchten den Notar die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Die Unterzeichnete und alle Personen, welche in Zukunft Gesellschafter werden können, gründen hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, nach luxemburgischem Recht, die sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist das Erbringen von Bauleistungen, insbesondere von Eisenflechterarbeiten.

Die Gesellschaft kann sich gleichfalls durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen, oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen Öder ähnlichen Zweck verfolgen, welcher die Ausdehnung und Entwicklung der hiermit gegründeten Gesellschaft begünstigen könnte.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet, vom heutigen Tage angerechnet. Sie kann durch Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter, welche mit der Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit beschließen, vorzeitig aufgelöst werden.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung BASKON LUX, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Der Firmensitz kann durch Beschlüss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in hundert (100) Anteile von je hundertfünfundzwanzig (125,-) Euro.

Diese Stammeinlagen werden von	
Herr Marian Nowicki, vorgeannt	50 Anteile
Herr Wojciech Raniszewski, vorgeannt	50 Anteile
	<u>100 Anteile</u>

gezeichnet.

Diese Anteile wurden vollständig und bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Gesellschafterversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden. Bei Sterbefall eines Gesellschafters steht den verbleibenden Gesellschaftern ein anteiliges Vorkaufsrecht an dem freiwerdenden Gesellschaftsanteil zu.

Art. 8. Tod, Verlust der Geschäftstätigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 9. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall einen Antrag auf Siegelanlegung am Firmeneigentum oder an den Firmenschriftstücken stellen.

Art. 10. Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden. Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt haben, der oder die Geschäftsführer gegenüber Dritten, einzeln, die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaft im Rahmen ihres Gesellschaftszweckes zu vertreten.

Art. 11. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 12. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmäßig bei der Generalversammlung aufgrund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 13. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am einunddreißigsten Dezember zweitausendvier.

Art. 14. Die Konten der Gesellschaft schließen am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 15. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 16. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Über die Verwendung des Gewinns entscheidet die Gesellschafterversammlung.

Art. 17. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 18. Für die Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass der Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf eintausendfünfhundert Euro (EUR 1.500,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Und sofort nach der Gründung hat die einzige Gesellschafterin handelnd an Stelle der Generalversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf einen festgelegt.

Herr Dipl. - Ing, Marian Nowicki, geboren am 18ten April 1950 in Piotrkow, Geschäftsführer, wohnhaft Zeilweg 46, D-60339 Frankfurt am Main.

Zweiter Beschluss

Er wird zum Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer ernannt.

Dritter Beschluss

Die Gesellschaft ist rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Vierter Beschluss

Die Adresse des Sitzes der Gesellschaft ist in L-2419 Luxemburg, 3, rue du Fort Rheinsheim

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxembourg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehendem an den Kompargenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieser die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: M. Novicki, W. Raniszewski, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 decembre 2004, vol. 145S, fol. 99, case 1. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 decembre 2004.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007033856/211/99.

(040102274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 decembre 2004.

Pioneer P.F., Fonds Commun de Placement.

La modification du règlement de gestion prenant effet le 17 avril 2007 concernant le fonds commun de placement PIONEER P.F. a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

The amendment agreement to the management regulations effective as of 17th April 2007 with respect to the fund PIONEER P.F. has been filed with the Luxembourg trade and companies register.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIONEER ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007034452/250/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02472. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2007.

Capto Fund, Fonds Commun de Placement.

Sondervermögen, verwaltet von der SEB FUND SERVICES S.A., mit Sitz in 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 44.726.

Das Verwaltungsreglement - Besonderer Teil - des CAPTO FUND (Stand: Februar 2007) wurde am 28. März 2007 beim Handels- und Firmenregister hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, im 28. März 2007.

SEB FUND SERVICES S.A.

Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

Référence de publication: 2007034491/755/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06428. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2007.

United News Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 59.477.600,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 96.559.

Avec effet au 31 decembre 2006, Monsieur Eric Isaac a démissionné de son mandat de gérant de la Société.

Luxembourg, le 8 janvier 2007.
Pour avis sincère et conforme
Pour la Société
Signature
Gérant

Référence de publication: 2007030898/3380/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2007, réf. LSO-CA03676. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070025154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

United Commonwealth Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 216.713.300,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 96.558.

Avec effet au 31 décembre 2006, Monsieur Eric Isaac a démissionné de son mandat de gérant de la Société.

Luxembourg, le 8 janvier 2007.
Pour avis sincère et conforme
Pour la Société
Signature
Gérant

Référence de publication: 2007030896/3380/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2007, réf. LSO-CA03663. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070025152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Adler & Zirves S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-3730 Rumelange, 1, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.484.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 2 janvier 2007

Première résolution

L'assemblée générale constate la démission de M. Adler Jean-Paul, né à Esch-sur-Alzette le 5 août 1955, demeurante L-3715 Rumelange, 3, rue du Cimetière, de ses fonctions de gérant, à compter du 31 décembre 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

La société est engagée par la signature individuelle du gérant unique en fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Zirves / J.-P. Adler.

Référence de publication: 2007030894/5382/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2007, réf. LSO-CB04238. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

European Planning Associates, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 35.579.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 8 janvier 2007 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la
dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg
a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Pour EUROPEAN PLANNING ASSOCIATES

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2007030884/29/36.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB02058. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Solidus Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.333.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 2 février 2007

1. La société anonyme ERNST & YOUNG, R.C.S Luxembourg B 47.771, avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, parc
d'activité Syrdall a été nommée comme réviseur externe jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2007.

2. Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65,
boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 2 février 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour SOLIDUS PARTNERS S.C.A,

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007030803/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2007, réf. LSO-CB01132. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Invest.Lux EA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 87.524.

—
La société FIDUCIAIRE EUROLUX, société anonyme (RCS Luxembourg B 34.752) a dénoncé le siège social de la
société INVEST.LUX EA S.A. (RCS Luxembourg B 87.524) avec effet au 18 février 2007.

La société EUROPEAN AUDIT, société à responsabilité limitée (RCS Luxembourg B 50.956) a démissionné de son
mandat de Commissaire aux comptes de la société INVEST.LUX EA S.A. (RCS Luxembourg B 87.524) avec effet au 18
décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007030797/607/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2007, réf. LSO-CA06429. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070025086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

SCV, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 115.234.

La société FIDUCIAIRE EUROLUX, société anonyme (RCS Luxembourg B 34.752) a dénoncé le siège social de la société SCV (RCS Luxembourg B 115.234) en date du 16 janvier 2007 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030801/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08645. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070025019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

A.Z. Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.416.

Constituée par acte passé par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 19 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 12 du 5 janvier 2000, modifié par acte passé par-devant le même notaire, en date du 21 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C no. 824 du 10 novembre 2000.

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2006

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société A.Z. PARTICIPATIONS S.A., tenue au siège social en date du 28 décembre 2006, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1 ° Changement du siège social vers L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

2 ° Acceptation de la démission des deux membres du conseil d'administration:

- Madame Sylvie Abtal-Cola, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 3, bld. du Prince Henri, administrateur;

- Monsieur Michal Wittmann, demeurant à L-1724 Waldbredimus, 27, rue de Trintange, administrateur, qui a donné sa démission en date du 7 novembre 2006.

3 ° Nomination de deux nouveaux administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Jürgen Fischer demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, administrateur;

- Monsieur Jean Beissel demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, bd. Napoléon I^{er}, administrateur;

4 ° Acceptation de la démission du commissaire aux comptes AUDITAS S.A., avec siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

5 ° Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

- FIDUCIAIRE FIBETRUST Sciv., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, bd. Napoléon I^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.Z. PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030794/2195/32.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08394. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070025101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Dulux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 63.345.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2006

Démissions et nominations statutaires

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et de l'administrateur-délégué suivants:

Monsieur Marc Duchmann
Madame Myriam Duchmann
Madame Denise Meyer

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux membres du Conseil d'administration les personnes suivantes:

Est élu nouvel administrateur et administrateur-délégué, avec effet immédiat et pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale de 2009, Monsieur Sébastien Freyburger, né le 27 mai 1971 à Colmar en France, demeurant à 3, rue des Tuileries à F-68230 Turckheim, France.

Est élu nouvel administrateur, avec effet immédiat et pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale de 2009, Monsieur Nicolas Freyburger, né le 12 février 1974 à Colmar, France, demeurant à 16, route Nationale à F-68600 Biesheim, France.

Est élu nouvel administrateur, avec effet immédiat et pour une durée allant jusqu'à l'assemblée générale de 2009, Madame Costanzo Valérie, née le 11 octobre 1968 à Colmar, France, demeurant à 23, rue des Cevennes F-68280 Andolsheim, France

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 22 décembre 2006.

S. Freyburger / N. Freyburger / V. Costaréo.

Référence de publication: 2007030915/618/27.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03077. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Velino S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 9.986.

—
Le domicile de la société anonyme VELINO S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- FMS SERVICES S.A.
- S.G.A. SERVICES S.A.

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL

Signature

Référence de publication: 2007030788/1023/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2007, réf. LSO-CB01280. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

FS Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 116.201.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 12 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Monsieur Benoit Sirot a démissionné de sa fonction d'administrateur.
- Monsieur Natale Capula né à Villa S. Giovanni (Italie), le 1^{er} novembre 1961, demeurant professionnellement à 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été élu administrateur. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2012.
- La nomination de la société à responsabilité limitée LUXEMBOURG MANAGEMENT SERVICES S.à.r.l. en tant qu'administrateur est ratifiée.
- Monsieur Olivier Dorier a démissionné de sa fonction de Commissaire.
- La société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101 a été élu Commissaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mentions aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007030786/799/26.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03396. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Heliandre Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.414.

—
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement le 1^{er} février 2007*

1. Le nombre d'administrateurs a été augmenté de 3 à 5.
2. Madame Ann Mertens, employée privée, née le 18 décembre 1966 à Louvain (Belgique) et Monsieur Robert Hovenier, directeur, né le 28 mai 1965 à Seedorf (Pays-Bas), tous deux demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Luxembourg, le 5 février 2007.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007030901/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2007, réf. LSO-CB01130. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Jofad Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 56.714.

—
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement le 1^{er} février 2007*

1. Monsieur Luc Rodesch a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Le nombre d'administrateurs a été augmenté de 4 à 5.
3. Madame Ann Mertens, employée privée, née le 18 décembre 1966 à Louvain (Belgique) et Monsieur Hans De Graaf, directeur, né le 19 avril 1950 à Reeuwijk (Pays-Bas), tous deux demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 5 février 2007.

Pour JOFAD HOLDING S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007030900/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2007, réf. LSO-CB01129. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Eoliolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 73.352.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 novembre 2006

1. Les démissions des sociétés DMC S.à.r.l, EFFIGI S.à.r.l et LOUV S.à.r.l de leur mandat d'Administrateurs, sont acceptées;

2. Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faiencerie L-1510 Luxembourg, Monsieur Michèle Canepa, employé privé, demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faiencerie L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement au 40, avenue de la Faiencerie L-1510 Luxembourg, sont nommés comme nouveaux Administrateurs. Ils termineront les mandats de leurs prédécesseurs venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011,

3. La démission de la société FIN-CONTRÔLE S.A., 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, comme Commissaire aux comptes est acceptée;

4. La société AUTONOME DE REVISION ayant son siège social au 74, rue de Merl L-2146 Luxembourg est nommée en tant que nouveau Commissaire aux comptes. Elle terminera le mandat de son prédécesseur venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

6. Le siège social est transféré au 38, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour EOLIOLUX S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007030790/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2007, réf. LSO-CB01363. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

APO Luxembourg S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 97, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 65.250.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Pour APO LUXEMBOURG SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007030556/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB02725. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Rodenbourg Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 93.943.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030554/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB02966. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Ermesinde 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 23.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030553/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB02962. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Kitwe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 17.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Pour KITWE SA

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007030557/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03360. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

TW Intérieur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 75.333.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 2007

L'Assemblée Générale de la société TW INTERIEUR S.A., a pris, en date du 15 janvier 2007, les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de sociétés, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker, de ses mandats d'administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'Administration de la société est acceptée.

- La démission de Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

- Sont nommés administrateurs de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010:

° Monsieur Hans Peter Weinbach, plafonneur-façadier, né le 1^{er} février 1944 à Speicher (Allemagne) et demeurant à D-54662 Speicher, Mungelterweg, 4.

° Madame Heike Roos, infirmière, née le 7 juillet 1962 à Trèves (Allemagne) et demeurant à D-54518 Niersbach, Hubertusstrasse, 21.

Les administrateurs nouvellement nommés déclarent accepter leur mandat.

- De même, Monsieur Uwe Roos, directeur, né le 13 septembre 1961 à Trèves (Allemagne), demeurant à D-54518 Niersbach, Hubertusstrasse, 21, actuel administrateur de la société, est nommé président du Conseil d'Administration de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010.

Le président du Conseil d'Administration nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

- Monsieur Hans Peter Weinbach susvisé, est nommé administrateur-délégué de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2010.

L'administrateur-délégué nouvelle nommé déclare accepter son mandat.

En conséquence, le Conseil d'Administration aura, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010, la composition suivante:

- Monsieur Uwe Roos, susvisé (président du Conseil d'Administration).
- Monsieur Hans Peter Weinbach, susvisé (administrateur-délégué).
- Madame Heike Roos, susvisée.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2007030467/503/37.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA06975. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070024810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Lux Tri-Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R.C.S. Luxembourg B 86.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Pour LUX TRI-SERVICES SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007030558/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03361. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Cadmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.227.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 janvier 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007030602/5770/12.

(070025041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

DNA Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 105.147.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 22 janvier 2007

L'assemblée, après en avoir délibéré, aborde son ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

Première Résolution

La société révoque Maître Eyal Grumberg, demeurant à L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon de son poste d'administrateur.

Deuxième Résolution

La société révoque Maître Nicolas Bannasch, demeurant à L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon de son poste d'administrateur.

Troisième Résolution

La société révoque Maître Carine Maitzner, demeurant à L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon de son poste d'administrateur.

Quatrième Résolution

La société nomme la société LDF DIRECTOR II GROUP LTD, établie et ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY TRUST (B.V.I.) LTD., OMC Chambers, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le n ° 1070672, représentée par leurs directeurs actuellement en fonctions, au poste d'administrateur.

Cinquième Résolution

La société nomme la société LDF DIRECTOR I LTD, établie et ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY TRUST (B.V.I.) LTD., OMC Chambers, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le n ° 1070671, représentée par leurs directeurs actuellement en fonctions, au poste d'administrateur.

Sixième Résolution

La société nomme la société FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.a.r.l., établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n ° B 103 178, représentée par son gérant Monsieur Luca Di Fino actuellement en fonctions, au poste d'administrateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

La société DNA INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030465/1351/38.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA11274. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070024271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Expert Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 57.819.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 février 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation

M. Goeres

Référence de publication: 2007030166/231/16.

(070024537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Oderfin S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.701.

Statuts coordonnés en date du 29 décembre 2006, suite à un acte n ° 826 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2007030139/208/13.

(070024187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.
